



Quels enjeux ET quel avenir pour la coopération ?



Réseau rural en Aquitaine

Jeudi 2 avril 2009 Maison de la Promotion Sociale, Artigues-près-Bordeaux



Coopérer c'est :
travailler ensemble à une action commune et partagée.

Coopérer : n.f. verbe transitif indirect (avant 1435 - latin *cooperatio*)

Action de participer à une œuvre commune

« En toute coopération on est, en quelque sorte, dépendant de ses collaborateurs et solidaire avec eux. » Sainte-Beuve
Voir - Aide, appui, concours, contribution

DES JUMELAGES HISTORIQUES AUX FONDS DE COOPÉRATION ACTUELS

En Europe et en France, la coopération a connu des évolutions profondes liées en particulier aux processus d'«européanisation» et de décentralisation.

La construction européenne contemporaine, bâtie dans l'après-guerre est fondée sur l'idée de protection d'un espace de paix. Elle a renforcé les échanges et l'interconnaissance des citoyens dans cet espace. Cette volonté pacificatrice européenne a ainsi favorisé l'investissement et la

participation des citoyens dans les affaires politiques (entendue comme les affaires de la Cité).

Parallèlement, le besoin de prise en compte de la dimension locale a été progressivement souligné dans les politiques européennes, plaçant la démocratie locale, la participation citoyenne et la décentralisation au cœur de la gouvernance démocratique. Par là-même, ce processus de prise de décision inclusif a favorisé l'adaptation des stratégies de développement territorial aux besoins locaux. Elle a également encouragé la prise en compte des

spécialités socioculturelles locales. Les citoyens, «le local», sont invités aujourd'hui dans l'action publique.

DANS LE CADRE DE CE PROCESSUS DE CONSTRUCTION EUROPÉENNE ET DE DÉCENTRALISATION,

les démarches de coopération ont dépassé naturellement le modèle pionnier des jumelages. Elles se concrétisent aujourd'hui par des solidarités sous forme de fonds de coopérations destinés à contribuer à une meilleure cohésion écono- ●●●



- mique et sociale globale. Dans le même temps, la place des territoires est renforcée, territoires entendus dans un sens élargi ou, au contraire, restreint aux circonscriptions politiques et administratives traditionnelles. Par extension la coopération intègre également l'aide aux Pays émergents (échanges Nord-Sud).

DANS CE CONTEXTE, LA COOPÉRATION POURSUIT LES OBJECTIFS SUIVANTS

- > sensibiliser les citoyens aux questions de développement ;
- > encourager les citoyens à entreprendre de manière décentralisée afin d'être à l'écoute des besoins d'une part, d'associer les sociétés locales à la définition et au choix des priorités de leur territoire (logique de cohésion sociale, développement durable) d'autre part ;
- > contribuer à l'appropriation des programmes de développement par les citoyens localement en encourageant leur participation à la définition et à la mise en œuvre de ces programmes.

DÉVELOPPER LA COOPÉRATION, C'EST CONTRIBUER À CONSTRUIRE L'EUROPE !

L'Europe se fonde sur des valeurs humanistes et universalistes d'un point de vue historique. Elle s'est construite en effet sur la base d'une meilleure coopération et d'une recherche de compatibilité des systèmes juridiques, administratifs et politiques de ses membres. **C'est un premier aspect du processus de construction de l'Europe : la mise en relation, voire en cohérence des systèmes nationaux.** L'appropriation par les citoyens de ce processus de construction européenne passe par leur implication dans des projets de coopération. C'est le cas des coopérations développées entre territoires ruraux, urbains, sur les dimensions économique, sociale, culturelle, entre universités, entreprises, collectivités...

- > Les dispositifs de coopération existants sont destinés à réaliser localement l'harmonisation économique et sociale de l'espace européen,

respectueusement des spécificités propres à chaque territoire. La méthodologie des fonds structurels incite en effet à penser de façon transversale en concevant le territoire dans sa globalité et sa diversité. Les programmes d'Initiatives Communautaires (dont Interreg, Equal, Leader, Urban) ont dans ce sens permis aux territoires de prolonger leur stratégie de développement local.

- > La construction européenne entend agir non pas sur le nivellement et l'uniformisation du territoire européen **mais au contraire permettre l'expression et le respect de la richesse, de la diversité de l'ensemble culturel, économique et social de l'espace européen. Développer la coopération conçue au sens de mise en relation des acteurs entre eux** est ainsi un moyen efficace de construire l'Europe.

Texte rédigé sur la base de l'intervention de Jean-Marie Izquierdo, chercheur associé à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).

Les 6 bonnes raisons de coopérer... vue du terrain !

«Coopérer, c'est avant tout une affaire d'investissement et d'engagement!»

COOPÉRER CELA PERMET DE :

> Prolonger et renforcer sa stratégie de développement

Enrichir, sortir du contexte, tester de nouvelles idées, repérer de nouvelles réponses...

«Le fait d'aller à l'extérieur de son territoire a permis de construire ici».

> Accroître la valorisation des productions locales

Réaliser des économies d'échelle, tester l'exportabilité, relancer des produits et savoirs-faire locaux...

«Ce projet a permis de mieux faire connaître les caractéristiques de l'agriculture en faisant découvrir le métier de l'agriculteur et leurs exploitations. En communiquant sur les conditions de production agricole, ce projet de coopération a rassuré les consommateurs et valorisé les productions locales».

> Renforcer la cohésion, l'identité et l'image du territoire

Mobiliser les différentes catégories

d'acteurs locaux, susciter de nouveaux partenariats locaux, communiquer sur la coopération, valoriser le patrimoine local...

«Le fait d'aller en Espagne nous a paradoxalement fait rencontrer des partenaires locaux»

«Ceux sont les relations humaines qui ancrent au démarrage le projet. D'une relation de travail, on est passé à une relation d'amitié basée sur la confiance»

> Aller à la rencontre de l'autre, découvrir de nouvelles manières de penser et d'agir autrement

Se confronter à d'autres points de vue, favoriser l'échange, valoriser des complémentarités...

«Il y a eu des moments de doute dans nos projets mais au bout du compte ça marche quand même parce qu'on a appris à se connaître et qu'il y a une confiance mutuelle».

«C'est parce qu'on est différent que l'on va s'enrichir et que l'on va tra-

vailer ensemble, d'autant plus dans les pratiques professionnelles»

> Développer l'ouverture et la conscience européenne des territoires

Sensibiliser chaque habitant sur son appartenance à l'UE, contribuer à la construction de l'Europe...

«L'effet miroir entre deux territoires aux cultures différentes a permis de faire évoluer les équipes professionnelles et a contribué au respect de la différence».

> Bénéficier de soutien financier en faveur de la coopération

Leader, Interreg ou tout un Objectif dédié à la coopération territoriale européenne avec ses trois volets (transfrontalier (A), transnational (B) et interrégional (C), dispositifs propres aux collectivités locales...

«On a pensé projet avant de penser argent, c'est la garantie de la pérennité du projet»





Deux initiatives exemplaires en matière de coopération

UN PROJET DE COMMUNICATION SUR LE MÉTIER D'AGRICULTEURS/TRICES

Les deux réseaux, « Fermes Ouvertes » en Dordogne et « Couleurs de Ferme » en Ile et Vilaine, ont décidé de communiquer auprès de la population pour promouvoir le métier d'agriculteur et sensibiliser les publics à la singularité et enjeux des pratiques de l'agriculture.

Le grand public imagine parfois que l'agriculteur est peu soucieux de son environnement ou encore que l'agriculteur est un « campagnard » qui connaît mal l'actualité. Pour aller à l'encontre de cette image négative, les deux associations d'agriculteurs

ont ainsi défini une stratégie commune de communication, avec pour objectif de communiquer sur le sens du métier et les missions de l'agriculteur, en faisant découvrir leurs exploitations, en parlant de leur vie, et de leur région. Ce projet de coopération inter-territorial a bénéficié d'une aide dans le cadre du programme Leader+ 2000-2006.

Pour la période 2008-2015, trois territoires en Aquitaine, le Pays du Périgord Vert, le Pays du Grand Bergeracois et le Pays du Périgord Noir, travaillent actuellement à l'extension

du projet « Réseau des Fermes Ouvertes en Périgord Vert ». L'ambition est d'ouvrir le projet à l'ensemble des territoires de la Dordogne et d'intégrer un autre territoire, de préférence européen.



Réseau Fermes ouvertes 2009

CONTACT : Chambre d'agriculture de la Dordogne - Lucette Dubreuil-Lachaud, lucette.dubreuil-lachaud@dordogne.chambagri.fr 05 53 55 05 09

LA COOPÉRATION AU SERVICE D'UN PROJET ASSOCIATIF

Dès sa création en 1979, la MJC Berlioz a travaillé sur des « territoires de l'ailleurs » pour permettre aux jeunes en difficultés du quartier de se (re)construire.

La culture, les Pyrénées situées à proximité de Pau, l'Espagne sont très vite devenus des supports d'animation. Les premières réflexions sur des projets de coopération ont démarré en 1997 avec la Fondation « Ozanam-Cadaneta » basée à Saragosse en Espagne. Des actions se sont construites au fur et à mesure et

développées de manière continue jusqu'à aujourd'hui : rencontres entre familles, camps de jeunes dans les Pyrénées, échanges pédagogiques et culturels entre artistes, échanges et réflexions sur les pratiques professionnelles entre l'IRTS et des associations... Autant de projets qui sont venus nourrir et renforcer le projet associatif de la MJC Foyer Berlioz. Pour Daniel Hebting, le Directeur, certains facteurs clés sont indispensables pour réussir ces projets: la bonne compréhension des objectifs de cha-

cun, la confiance envers le partenaire, la stabilité des équipes et une grande curiosité pour garder l'envie de continuer. Bref, la MJC n'a pas fini de coopérer et en plus, les habitants en redemandent !



MJC Berlioz - 2009

CONTACT : MJC Foyer Berlioz, Daniel Hebting mjc-berlioz@club-internet.fr 05 59 14 01 14

LEADER+ : des expériences de coopération sources d'enseignements !

Le Programme d'Initiative Communautaire Leader+ 2000-2006 a soutenu des projets de développement rural développés localement dans le but de dynamiser les zones rurales. Entre démarche ascendante territoriale, approche intégrée, exigence d'innovation, financement et gestion au niveau local ou travail en réseau, Leader+ a favorisé le soutien aux projets de coopération inter-territoriale et transnationale : c'est une dimension essentielle de Leader+ !

Ce cadre coopératif a nécessité l'apprentissage de nouvelles méthodes de travail et de réflexion fondamentale dans la recherche de partenaires et la maîtrise de l'ingénierie.

Des projets de coopération diversifiés qui s'appuient sur :

- **des ressources ou spécificités locales** (naturelles, économiques, culturelles, touristiques, environnementales, agricoles...) : gestion durable des espaces forestiers, installation

d'entreprises en milieu vert, tourisme patrimonial vigneron, valorisation de l'olivier, repas biologiques durables dans les restaurations collectives, chemins de Saint Jacques de Compostelle...

- **une idée, un outil, un public, un sport...** (SIG, formation, jeunes, personnes âgées...) : Système d'information géographique d'aménagement rural et environnemental, centre de loisirs pour personnes âgées, herbier numérique, re-qualification des emplois jeunes en guides touristiques, formation des professionnels des structures de loisirs enfance/jeunes, prévention des conduites à risques chez les jeunes...

180 projets de coopération transnationale et inter-territoriale ont été retenus au niveau national, dont 18 en Aquitaine. En voici quelques exemples:

Des projets de coopération inter-territoriale : Valorisation du réseau aquitain des Cafés de Pays, Modélisation pour une télévision partici-

pative en milieu rural, Structuration et développement des loisirs sportifs en pleine nature, Valorisation et sensibilisation à la culture occitane, communication sur le métier d'agriculteur, organisation d'un rallye jeunes entreprises, SIG rural et environnemental...

Des projets de coopération transnationale : échanges artistiques autour de la voix (Maroc), valorisation du patrimoine autour du liège (Portugal), sensibilisation sur le développement durable (Tchéquie), solidarités féminines pour la valorisation des produits du terroir (Grèce), valorisation du patrimoine Aurignacien (Allemagne), échanges de jeunes (Irlande)...

Ce programme Leader+ a permis d'expérimenter de nouvelles solutions face à des problématiques communes représentant des facteurs évidents d'échanges, d'ouverture et d'innovation pour les stratégies des territoires.





Et pour 2007-2013 : Leader continue... la coopération aussi !

Le programme européen FEADER (Fonds Européen pour le Développement Rural) prolonge l'expérience LEADER (axe 4), avec une forte exigence en matière de coopération (volet n°2 «Soutien à des coopérations entre territoires ruraux»). Les coopérations sont dédiées à une thématique clairement définie, démontrant une réelle plus-value pour le territoire. Cette exigence de coopération va au-delà de l'échange d'expériences en incitant les territoires à développer des actions communes.

Les initiatives de coopération sont encouragées par la procédure dite des «**6 000 euros**», dénommée «de l'idée au projet» : un véritable coup de pouce ! Déjà, de nouveaux projets de coopération émergent en Aquitaine. Citons en quelques-uns : approches croisées sur le développement durable entre territoire thaïlandais, valorisation de l'exploitation du robinier avec un GAL hongrois, éco-tourisme durable entre GAL aquitains, partenariat autour de l'entretien et la valorisation touristique des

rivières avec un GAL tchèque, valorisation des savoir-faire agricoles et artisanaux avec un territoire marocain, valorisation des produits du terroir pyrénéen auprès des restaurateurs locaux avec des GAL de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon...

> EN SAVOIR PLUS

- Site UNA leader+ 2000-2006 www.una-leader.org
- > Informations et guides méthodologiques en ligne sur la coopération
- > Base de données sur les projets de coopération Leader+.

PQA PEUT VOUS AIDER

Vous souhaitez être informé, accompagné dans votre projet de coopération ?

Pays et Quartiers d'Aquitaine, cellule d'animation du Réseau Rural Aquitain est là pour vous aider :

- > offres et demandes de partenaires de coopération sur le site de PQA en lien avec le réseau Europe Direct basé à la Chambre d'Agriculture Aquitaine et le Réseau rural européen
- > des ressources relatives à la coopération
- > des ateliers méthodologiques et thématiques sur la coopération

Contact : Anne-Sophie Gillion
anne-sophie.gillion@aquitaine-pqa.fr
 05 56 90 81 06

Contacts clés

DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Aquitaine)
 Jean-Bernard Carreau
 et Marie-Agnès Serres Cany
 instruction des dossiers 421 -
 Leader Coopération)
 Tél : 05 56 00 42 73 ou 60

Conseil régional d'Aquitaine
 Direction Europe International

Coopération décentralisée:
 Pierre Pédico
Pierre.Pedico@aquitaine.fr

Coopérations multilatérales
 et bilatérales européennes :
 Jean-Michel Arrivé
jean-michel.arrive@aquitaine.fr

Coopération transfrontalière et
 fonds structurels :
 Jean-Marie Blanc,
jean-marie.blanc@aquitaine.fr

Annuaire aquitain des acteurs
 de la coopération internationale
 en ligne

Conseils généraux :

Dordogne - 24
 Valérie Chamouton,
 responsable coopération
 Tél. : 05 53 02 48 04
v.chamouton@dordogne.fr

Gironde - 33
 Michel Rousseau,
 chargé de mission Europe
 Tél. : 05 56 99 33 33
m.rousseau@cg33.fr

Landes - 40
 Cécile Crochet,
 chargée de mission Europe
 Tél. : 05 58 91 12 22
cecile.crochet@cg40.fr

Lot-et-Garonne - 47
 Jean-Luc Giordana,
 directeur des politiques
 contractuelles, développement
 économique et tourisme
 Tél. : 05 53 69 45 41
jlgiorda@cg47.fr

Pyrénées Atlantiques - 64
 Eva Lamothe,
 chargée de mission coopération,
 pôle transfrontalier
 Tél. : 05 59 11 45 07
eva.lamothe@cg64.fr



Pan Gramme Hors Série

Juin 2009 - ISSN 1763 - 7392

Photos : PQA

Directrice de la publication :
Christine Roman

Comité de rédaction : **Équipe de PQA**

Conception : www.aggelos.fr
 (signataire de la charte Com Avenir)



Centre de ressources régional sur le développement territorial

37 rue du Général Larminat
 CS 800 37

33001 Bordeaux cedex

tél. : 05 56 90 81 00 / fax : 05 56 90 81 01

mél : pqa@aquitaine-pqa.fr

www.aquitaine-pqa.fr



Les dispositifs de soutien à la coopération territoriale disponibles en Aquitaine

LES PROGRAMMES EUROPÉENS DE L'OBJECTIF « COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE »

Trois types de coopération européenne relèvent de la politique de cohésion de l'Union européenne :

- > **coopération transfrontalière** : entre les territoires une frontière commune.

- > **coopération transnationale** : entre des territoires ayant de plusieurs Etats membres et formant des grands espaces transnationaux

- > **coopération interrégionale** permettant une coopération sans frontière entre territoires des Etats membres.

PROGRAMMES	OBJET	BÉNÉFICIAIRES	EN SAVOIR PLUS
1 - PROGRAMME DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (FEDER)			
INTERREG IV A Programme de coopération transfrontalière : France-Espagne-Andorre	Renforcer l'intégration économique et sociale du territoire transfrontalier franco-espagnol.	Acteurs territoriaux et sectoriels (communes, Pays notamment) des régions Aragon, Cataluña, Navarra, Pais Vasco, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.	www.poctefa.eu
2 - PROGRAMME DE COOPÉRATION TRANSNATIONALE (FEDER) (L'AQUITAINE EST CONCERNÉE PAR DEUX ESPACES)			
INTERREG IV B Programme de coopération transnationale : Espace Atlantique	Appel à projets visant à favoriser l'innovation et les réseaux d'entreprises, la protection de l'environnement marin et côtier, l'accessibilité et le développement régional durable.	France, Espagne Portugal, Royaume-Uni, Irlande (attention pas toutes les Régions) !	http://atlanticarea.inescporto.pt
INTERREG IV B Programme de coopération transnationale : Sud-Ouest européen (SUDOE)	Consolider l'espace Sud-ouest européen comme un espace de coopération territoriale dans les domaines de la compétitivité et de l'innovation, de l'environnement, du développement durable et de l'aménagement du territoire.	Acteurs publics des régions espagnoles, françaises, portugaises et britanniques (Gibraltar).	www.interreg-sudoe.eu
3 - PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERRÉGIONALE (FEDER)			
INTERREG IV C Volet coopération interrégionale	Améliorer la mise en oeuvre des politiques régionales de développement et contribuer à la modernisation, la croissance et la compétitivité de l'Europe.	Coopération entre acteurs publics des différentes Régions européennes.	www.interreg4c.net
URBACT II Programme européen de développement urbain durable	Réseau européen visant à développer les échanges entre les villes, diffuser les savoir-faire en Europe, concevoir et expérimenter les politiques urbaines de demain.	Villes européennes.	http://urbact.eu
4 - VOLET RÉGIONAL DU FEADER			
Axe 4 Leader	Coopération interterritoriale et transnationale en matière de développement rural.	14 territoires Leader aquitains	Site du Réseau rural européen : http://enrd.ec.europa.eu

Citons également les divers appels à projets lancés par les différentes Directions générales de la Commission européenne, qui constituent autant d'opportunités pour mener un projet de coopération.

Les territoires ruraux peuvent s'inscrire dans la coopération transnationale ou interrégionale dans le cadre du Feder, mais dans un périmètre plus vaste (à l'échelle régionale par exemple).

> EN SAVOIR PLUS

- Site de la Commission européenne http://ec.europa.eu/regional_policy/cooperation/index_en.htm
- Site portail des programmes européens en Aquitaine www.europe-en-aquitaine.eu

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Au niveau national, la coopération décentralisée a pour objectif de favoriser l'action vers l'étranger des collectivités territoriales. Le Ministère des Affaires étrangères et européennes apporte un appui dans le

cadre d'appels à projets bi-annuels. Ceux-ci s'adressent aux collectivités territoriales françaises et à leurs groupements dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée avec des collectivités terri-

toriales étrangères et leurs groupements des pays éligibles.

> **EN SAVOIR PLUS**
<http://cncd.diplomatie.gouv.fr>

DISPOSITIFS DU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

DISPOSITIFS	OBJET	BÉNÉFICIAIRES	EN SAVOIR PLUS
Coopération internationale : appui aux initiatives locales de développement solidaire	Soutien aux projets de co-développement avec des pays en développement ou émergents, au travers d'un appel à projets pour les « Initiatives locales de développement solidaire »	Acteurs aquitains (associations, universités, hôpitaux, lycées, collectivités territoriales, entreprises et groupements professionnels...) dans les pays en développement, en particulier dans l'Afrique francophone.	http://cooperation.aquitaine.fr
Coopération internationale : appui aux initiatives locales de coopération avec le Québec	Soutien dans trois domaines : > la conception de projets communs de dimension internationale > l'échange sur les pratiques et les modes de gouvernance ; > la mobilité des personnes	Acteurs aquitains engagés dans des échanges avec le Québec	http://cooperation.aquitaine.fr/-Appel-a-projets-Aquitaine-Quebec-
Coopération européenne : appel à projets Aquitaine / Hesse / Emilie-Romagne	Accompagnement du développement de projets associant des partenaires du Land de Hesse (Allemagne) et de la région d'Emilie-Romagne (Italie). Contribuer au renforcement des échanges entre l'Allemagne, l'Italie et la France	Collectivités locales, Établissements publics, Associations, Entreprises qui travaillent avec des partenaires de Hesse et/ou d'Emilie-romagne	http://interventions.aquitaine.fr/article342.html
Coopération transfrontalière : Fonds communs de coopération avec Euskadi / Navarre / Aragon	Promotion des actions de coopération pour la réalisation de projets communs dont la priorité sera le développement économique en faveur de la création d'activités et d'emplois avec des partenaires des communautés autonomes d'Euskadi, de Navarre ou d'Aragon	Toute personne morale, publique ou privée	http://interventions.aquitaine.fr/article191.html

> **EN SAVOIR PLUS** : <http://aquitaine.fr/politiques-regionales/europe-international>

NOTE : Les départements accompagnent les porteurs de projet de coopération et mobilisent également des financements spécifiques en matière de coopération (voir les contacts clés départementaux).